

Léproseries.	ministration et le traitement des condamnés. Les salaires et
Pénitenciers.	gages payés aux gardiens, aux officiers et aux autres employés sont maintenus et les actes antérieurs sont annulés. Le chapitre 39 concerne les placers miniers du Yukon. Le chapitre 42 renferme 35 sections, amende l'acte de 1903 sur les chemins de fer et le chapitre 43 autorise l'octroi de certains subsides aux chemins de fer au lieu de subsides accordés par les actes antérieurs.
Placers miniers du Yukon.	
Chemins de fer et subsides aux chemins de fer.	

Grèves industrielles de l'année.

Les grèves industrielles pendant 1906 se montent à 138 au lieu de 87 en 1905 et de 103 en 1904. C'est pendant les mois de mai, d'août et de septembre que les désordres industriels furent les plus nombreux. Ces trois mois virent respectivement éclater 28, 17 et 15 grèves. Il y eut par conséquent une grande augmentation dans le nombre des employés affectés. Cette augmentation parut d'autant plus forte par suite du fait que plusieurs milliers d'employés à la fois se trouvèrent affectés par certaines grèves de courte durée. Citons comme exemple les grèves des employés des lamineries à Montréal, comptant 1,175 personnes, des ouvriers des mines de charbon de Springhill, N. E., entraînant 1,500 grévistes, celles des maisons de commerce de Winnipeg et de Toronto, entraînant respectivement 4,000 et 1,800 employés. Une grève d'ouvriers mineurs à Lethbridge où entrèrent 500 employés, commença le 9 mars et continua jusqu'au 2 décembre, et une autre grève d'environ 600 ouvriers d'une manufacture de pianos à Toronto se prolongea durant quatre mois. Une grève d'ouvriers mineurs éclatant à Fernie et à Michel, C. A., et comprenant environ 1,600 employés, dura du 22 septembre au 13 novembre. Le nombre approximatif total des travailleurs compris dans les grèves commerciales durant l'année fut de 26,000, et la perte de temps résultant de ces grèves représente approximativement 489,775 journées de travail. Le plus grand nombre de grèves, soit 29, se produisit dans les maisons de commerce ; 21 dans le commerce des métaux ; 14 dans les compagnies de transport et 13 dans l'industrie minière. De ce nombre total 55 grèves furent occasionnées uniquement par une demande d'augmentation de salaires tandis que dans 82 grèves la question de gages en fut ou la seule cause ou la cause indirecte. 13 grèves se produisirent par suite du refus des employés de travailler avec certaines personnes. 13 autres par suite du refus à la reconnaissance de l'union demandée et 3 contre l'emploi des non-unionistes. Sur ces 138 grèves, 130 furent